

**COMITE DE BASSIN
SEINE-NORMANDIE**

DELIBERATION N° CB 99 - 6 DU 16 DECEMBRE 1999

Vu :

- la loi n° 64-1245 du 16 décembre 1964 et notamment son article 13,
- le décret n° 66-699 du 16 décembre 1964,
- le règlement intérieur du comité de bassin adopté le 21 septembre 1999 et notamment son article 17,

DELIBERE

Article unique :

La qualité de membre honoraire du comité de bassin Seine-Normandie est conférée à :

- **Monsieur Gaston RICHARD**
- **Monsieur François VALIRON**

Le Secrétaire
Directeur de l'agence de l'eau



Pierre-Alain ROCHE

Le Président du comité de bassin



Robert GALLEY